



Voisin qui dépose des déchets et des liquides sur mon terrain

Par Chaton69

Bonjour,

J'ai acheté une maison avec ma compagne. Nous ne vivons pas encore dedans puisqu'elle est en rénovation.

Depuis l'achat, nous avons constaté, au bord du muret de séparation avec notre voisin (de notre côté), des traces de produits de type solvants, peintures, limaille de fer. De nouvelles traces sont trouvées régulièrement.

Plus récemment ce sont des débris de chantier (placos, prises électriques, gaines...) qui ont été ajoutés aux gravats de notre chantier en cours. On ne peut pas entrer dans notre terrain sans escalader la barrière.

J'ai donc disposé une caméra de vidéo surveillance et dès le lendemain, la pêche a été bonne: je vois un seau d'eau sale se vider par dessus le muret par quelqu'un situé sur le terrain de mes voisins. Je ne filme pas chez le voisin donc je ne vois que les bras, le seau et l'eau marron qui coule.

J'ai donc tenté de sonner chez ces voisins sans succès. J'ai demandé à un autre voisin leur numéro de téléphone mais ils ne répondent pas non plus au téléphone ni à mon sms.

Je vais donc envoyer une lettre pour leur demander de cesser et on verra ce que ça donne.

Cependant, le sol étant sans doute pollué par ces multiples dépôts de liquides douteux, pensez-vous que je puisse mener une action pour obtenir réparation, comme une dépollution à leurs frais ou autre dédommagement, sachant que la seule vidéo que j'ai c'est un seau d'eau sale vidée, pour les autres produits je n'ai que des photos du résultat ? Que peut-on faire ? Pour ma part, je trouve ce type de comportement inadmissible et il me paraîtrait juste qu'ils en payent les conséquences.

Merci pour vos retours.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Il faudra probablement prévoir en sus des courriers au voisin un constat d'huissier et aussi une analyse des rejets douteux afin de prouver leur toxicité et éventuellement leur provenance.

Vous pouvez aussi porter plainte et donner la vidéo à la gendarmerie.

Par Chaton69

Bonjour,

Merci pour votre retour.

Concernant le constat d'huissier, que pourrait-il constater ? Les liquides sont dans le sol et les déchets évacués.

Par yapasdequoi

Alors c'est inutile.